



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 septembre 2021

Sécurité routière : mise en service des premières voitures-radar conduites par un opérateur privé dans le Bas-Rhin à compter du 1^{er} octobre 2021

La décision de confier la conduite de véhicules-radar à des opérateurs privés a été prise par le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 02 octobre 2015 avec deux objectifs majeurs:

- libérer du temps aux forces de l'ordre pour le consacrer à des tâches plus qualifiées comme l'interception au bord des routes, alcoolémie et stupéfiants. Le nombre de voitures-radar n'augmente pas sur les routes de France mais sont confiées à un opérateur privé.
- faire respecter les limitations de vitesse en allongeant les plages horaires de circulation de ces véhicules sur les routes les plus accidentogènes.

Les trajets réalisés et les plages horaires de contrôle sont fixés par les services de l'État, en tenant compte exclusivement des critères d'accidentalité locale. Ils ne sont en aucun cas laissés à la libre appréciation des entreprises ou de leurs conducteurs.

A terme, 39 voitures-radar à conduite externalisée seront affectées à la région Grand Est.

A la suite d'un appel d'offres régional, l'entreprise Mobiom a été sélectionnée pour faire conduire des voitures-radar en région Grand Est.

Les entreprises prestataires ne sont pas rétribuées au nombre d'infractions détectées. De fait, lorsque la voiture-radar circule, son conducteur ignore tout de l'activité de constatations des excès de vitesse, totalement autonome.

Il en va de même pour l'entreprise titulaire du marché, qui ne peut ni accéder aux clichés de verbalisation, ni connaître le nombre d'infractions constatées par le biais des véhicules dont elle a la charge durant leur utilisation opérationnelle.

Dans le Bas-Rhin, depuis le début de l'année 30 personnes sont décédées et 527 personnes ont été blessées.

«Sur la route, vivre, ensemble»

Contact presse

Tél : 03 88 21 68 77
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67